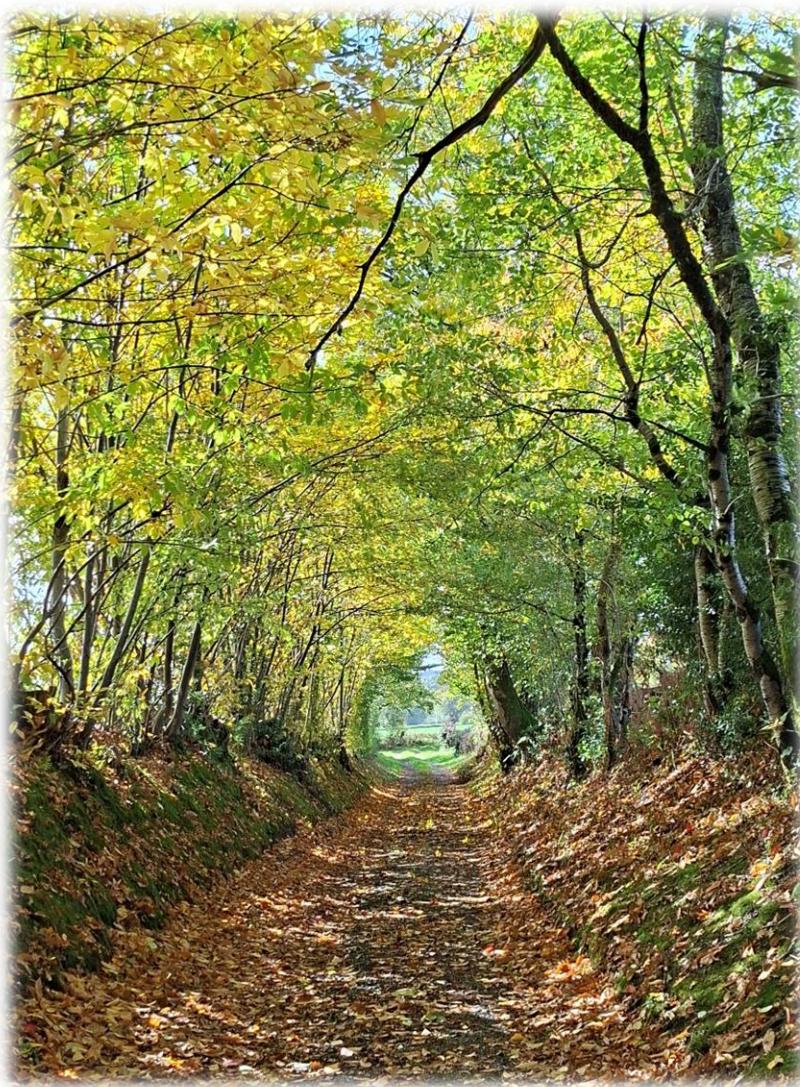




Bulletin Municipal

« Le P'tit Montcheub' »



N°41 – Octobre 2025

(Imprimé par la Mairie de Montchevrier)

Mairie de Montchevrier

10 rue de la mairie

36140 MONTCHEVRIER

Tel : 02.54.06.35.15

Mail : commune.montchevrier@orange.fr

Site internet : www.montchevrier.fr

Horaires d'ouverture :

Mairie :

Lundi, Mardi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et samedi de 8h à 12h.

Agence Postale :

Du lundi au samedi de 8h30 à 11h30

*Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Un ordinateur en libre-service est à la disposition des habitants de la commune pour l'accès à Internet ou pour l'impression de documents.*

Le Mot du Maire

Dans une conjoncture politique et sociale quelque peu perturbée, la vie dans nos territoires prend toute son importance pour amener un peu de sérénité. C'est ainsi que la salle des fêtes de Montchevrier a accueilli le 16 octobre la cérémonie de remise des prix des maisons fleuries qui vise à récompenser celles et ceux qui apportent leur petite contribution à l'embellissement de nos campagnes, dont plusieurs résidents sur la commune.

Les containers à verres attendus ont été livrés par la Communauté de communes de la Marche berrichonne. Ils sont plus fonctionnels et plus grands, ce qui devrait éviter les dépôts hors des bacs.

Pendant l'été, plusieurs plaintes ont été transmises à la mairie concernant des animaux errants. Les personnes concernées ont été contactées individuellement pour que ces événements ne se reproduisent pas. Il est rappelé que les propriétaires des animaux sont responsables en cas d'accident provoqués par ces derniers. Donc merci à chacun de veiller à ces divagations, même si souvent elles sont indépendantes de leur volonté.

Nous devons malheureusement déplorer la décision de nos restaurateurs d'arrêter leur activité. Nous la regrettons comme de nombreux clients avec nous. Le dossier est dans les mains du tribunal de commerce qui doit statuer sur les modalités de cette cessation dans les mois à venir.

L'été est traditionnellement calme en matière d'événements festifs. Ils ont repris en septembre avec la traditionnelle tête de veau de Familles rurales. D'autres sont prévus d'ici la fin de l'année (voir le calendrier dans ce bulletin), avec notamment un spectacle pour les enfants le 14 décembre pour fêter Noël. Et nous nous réjouissons du retour de la MicroFolie à l'espace culturel et associatif à partir du 29 octobre qui permettra de nouveau un accès à la culture artistique ouvert à tous gratuitement.

Bonne fin d'année à toutes et à tous.

Le Maire, Maurice DESRIERS

Les conditions météorologiques, bien que parfois caniculaires ont permis aux employés communaux de procéder aux travaux d'entretien des fossés un temps différés. Le broyage et le fauchage des chemins ont commencé, notamment en vue de la randonnée qui aura lieu le 9 novembre. La réfection de la voie communale 219 (route des peupliers aux Bottes) a été faite fin août après un élagage et le curage des fossés.

Après seulement une année d'activité et de manière très inattendue, les gérants du restaurant le Montcabrien nous ont fait part de leur volonté de cesser leur activité. Après une fermeture le 10 août, la décision de ne pas reprendre nous a été notifiée rapidement et un dossier a été déposé par eux auprès du tribunal de commerce qui doit statuer sur les modalités de cet arrêt. Dans l'immédiat, il n'est pas possible de lancer officiellement une recherche de remplaçant avant la rupture officielle du bail.

La consolidation des murs du cimetière par l'entreprise Fleury est en voie d'achèvement.

Les décisions du Conseil municipal

Lors de sa réunion du 4 septembre, le Conseil municipal a pris la **décision d'achat d'un tracteur** en remplacement du tracteur Someca qui ne répond plus aux normes de sécurité. Cette décision était prévue au budget 2025. Un tracteur d'occasion Kubota équipé d'un chargeur frontal a donc été commandé à la société Agri23 pour un montant de 43 340 euros HT. L'ancien tracteur fera l'objet d'une reprise pour 1 500 euros. Une subvention FAR a été d'ores et déjà demandée au département pour cet achat.

Des travaux de renforcement et de réfection vont être menés sur la voie communale 215 (l'Amérique) en raison de trous profonds risquant d'entraîner des problèmes de sécurité pour les véhicules. Compte tenu du passage fréquent de véhicules lourds sur cette voie, des renforcements partiels sont nécessaires avant de procéder à un revêtement. Les travaux seront confiés à la société Eurovia pour un montant de 51 281 euros HT, y compris curage des fossés. Ils devraient être effectués avant la fin de l'année. Une subvention FAR a également été demandée pour ces travaux.

Une **convention a été signée avec l'Union sportive aigurandaise (USA) et Football Sud Bouzanne (FSB)** pour l'utilisation du stade de Montchevrier. Une demande a été faite par l'USA dans ce sens dans le cadre de l'entente actuelle entre ce club et l'Olympique de Montchevrier en raison du nombre d'équipes et d'un manque de disponibilité des stades pour l'entraînement des jeunes, des équipes féminines et même de l'équipe première de l'USA. Afin de formaliser cette utilisation une convention a été signée entre les deux clubs et la commune pour une durée de cinq ans. Le stade sera donc utilisé deux à trois fois par semaine pour des entraînements ou des matchs. En contrepartie l'éclairage du stade a été rénové par l'entreprise Jérôme Brunet pour un montant de 4 554 euros HT soit 5 465 euros TTC, montant pour lequel l'Olympique de Montchevrier participera à hauteur de 3 500 euros.

En continuité des mesures déjà prises pour la **sécurité routière**, un panneau Stop sera installé dans le bourg au carrefour de la rue de la Minat (route de la Silvine) et un panneau « cédez le passage » sur la rue des Peupliers avec un marquage au sol au carrefour du monument aux morts. Ces travaux seront effectués dès qu'un prestataire aura été trouvé.

La loi prévoit que **les collectivités doivent prendre en charge une partie des cotisations sociales liées à la prévoyance et la complémentaire santé des agents**. Pour cela la commune a adhéré aux contrats de groupe proposés par le centre de gestion de l'Indre avec un droit d'adhésion de 75 euros et un montant de 40 euros de frais de gestion annuels pour chaque contrat. Les montants de cotisations pris en charge par agent seront de 10 euros pour la prévoyance et de 20 euros pour la complémentaire santé.

Une antenne va être installée sur le bâtiment de la mairie par le syndicat mixte RIP36 (Conseil départemental). Dans un premier temps elle sera utilisée pour le télérelevé des compteurs d'eau. A l'avenir elle pourra avoir d'autres utilisations pour des télétransmissions diverses. Pour cela la commune a signé une convention d'occupation avec le RIP36 qui prendra effet au 1er janvier 2026 pour une durée de 10 ans.

Horaires de bus pour Châteauroux (disponibles en mairie)

LIGNE 1

CHÂTEAUROUX > NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE > AIGURANDE

LIGNE RÉGULIÈRE

CO : 137 318 KG POUR L'ANNÉE 2024		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)							JUILLET & AOÛT	
Jours de circulation		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	S.	S.	S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés
Numéro de voyage		361-2	361-4	361-6	361-8	361-10	361-12	361-14	361-16	
CHÂTEAUROUX	Gare Routière	07:20	12:15	17:30	18:30	07:30	11:05	17:10	11:05	14:05
	Hôpital	07:25	12:20	17:35	18:35	07:35	11:10	17:15	11:20	14:10
BUXIÈRES-D'AILLAC	Mairie	07:45	12:40	17:55	18:55	07:55	11:30	17:35	11:30	14:30
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	07:50	12:45	18:00	19:00	08:00	11:35	17:40	11:35	14:35
CLUIS	Place du Champ de Foire	07:59	12:54	18:09	19:09	08:09	11:44	17:49	11:44	14:44
AIGURANDE	Monument aux Morts	08:10	13:05	18:20	19:20	08:20	11:55	18:00	11:55	14:55

LIGNE 1

AIGURANDE > NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE > CHÂTEAUROUX

LIGNE RÉGULIÈRE

CO : 137 318 KG POUR L'ANNÉE 2024		TOUTE L'ANNÉE (sauf jours fériés)							JUILLET & AOÛT	
Jours de circulation		L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	L. Ma. Me. J. V.	S.	S.	S.	D. & jours fériés	D. & jours fériés
Numéro de voyage		361-1	361-3	361-5	361-7	361-17	361-9	361-11	361-13	361-15
AIGURANDE	Monument aux Morts	06:20	07:20	13:25	17:30	08:30	12:40	18:10	12:40	15:55
CLUIS	Place du Champ de Foire	06:31	07:31	13:36	17:41	08:41	12:51	18:21	12:51	16:06
NEUVY-SAINT-SÉPULCHRE	Place du Champ de Foire	06:40	07:40	13:45	17:50	08:50	13:00	18:30	13:00	16:15
BUXIÈRES-D'AILLAC	Mairie	06:45	07:45	13:50	17:55	08:55	13:05	18:35	13:05	16:20
CHÂTEAUROUX	Hôpital	07:05	08:05	14:10	18:15	09:15	13:25	18:55	13:25	16:40
	Gare Routière	07:10	08:10	14:15	18:20	09:20	13:30	19:00	13:30	16:45

Les événements passés

Le 5 octobre a eu lieu le **traditionnel repas « tête de veau »** organisé par Familles Rurales de Montchevrier. Cent quatre-vingt personnes ont pu profiter du repas préparé entièrement par des bénévoles et s'adonner à des danses tout l'après-midi.

Le 16 octobre la salle des fêtes était décorée pour accueillir la **cérémonie de remise des prix des maisons fleuries pour 2025**. Elle était présidée par Virginie Elion, vice-présidente du Conseil départemental avec la présence des conseillers départementaux Anne-Claude Moisan Lefèvre et Laurent Bré. Dans son discours Virginie Elion a insisté sur le rôle positif du fleurissement pour l'entretien et l'activité du territoire et a félicité les participants pour leur persévérance malgré les difficultés liées à l'accès à l'eau en raison du changement climatique. Pour la commune de Montchevrier, le jury avait distingué Jacqueline et Guy Lauxire, Sylviane Hémery, Camille Moreau, Juliette Dubosc et Marie Thérèse Bourdeau qui ont reçu leur récompense. Un moment convivial a accompagné cet événement.



Les événements à venir



A partir du mercredi 29 octobre la MicroFolie sera de retour à Montchevrier jusqu'au 12 novembre. Ce sera une nouvelle occasion de découvrir de grands musées ou monuments nationaux. Cette année, et en première pour la Communauté de communes, des supports virtuels d'une vingtaine de minutes permettront de visiter des musées.

La randonnée annuelle du club de marche de Montchevrier aura lieu le dimanche 9 novembre.

Le dimanche 16 novembre le club Country organise son bal annuel à partir de 14 heures à la salle des fêtes

Le dimanche 7 décembre aura lieu la traditionnelle choucroute des donneurs de sang.

Le samedi 13 décembre aura lieu la distribution des colis des aînés par les membres du Conseil municipal et les bénévoles de Familles Rurales.

Le dimanche 14 décembre sera présenté un spectacle pour les enfants avec remise des cadeaux par le Père Noël en personne. Les parents des enfants de la commune recevront une invitation. L'animation sera assurée par le magicien Jean Luc Melchior avec le spectacle ABRACADABRA.

La cérémonie des vœux de 2026 aura lieu le dimanche 11 janvier à 15

heures à la salle des fêtes. C'est bien sûr ouvert à tous les habitants de la commune. Un bulletin d'inscription vous est proposé en annexe de ce bulletin pour la bonne organisation de la cérémonie.

Ateliers Familles rurales : cuisine le mercredi 26 novembre à 14 heures, prévention routière le mercredi 3 décembre à l'Espace culturel et associatif. Inscriptions : 06 85 46 18 67.

Et n'oubliez pas les activités courantes des associations ...

FAMILLES RURALES :

- Rencontres du club « Joie de Vivre », les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois à 14 H30 (Espace culturel)
- Jeu de Tarot, le premier mardi de chaque mois à 18 H. (Espace culturel et associatif)
- Activités de groupes, passe-temps loisirs, informations santé, cuisine, ... (Espace culturel et associatif)
- Danse en ligne, 2 fois par mois, vendredi ou samedi après-midi (selon disponibilité de la salle des fêtes)

MONTCHEVRIER COUNTRY :

Les lundis et mercredis à 19h30 à 21h30 (Salle des Fêtes)

ASSOCIATION VIVE VOIE

Séances d'étirement et mobilité les mardis de 18 à 19 heures à la salle des fêtes.

Cours de hip hop : adultes le mardi de 19 à 20 heures, enfants de 6 à 10 ans le jeudi de 17 h 15 à 18 h 15, enfants de 11 à 18 ans le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15.

... de même que la bibliothèque municipale chaque samedi matin de 10 heures à 12 heures





DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans
Un test simple et rapide à faire chez soi

Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou pharmacien

Sur internet monkit.depistage-colorectal.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans
Une mammographie et un examen clinique

Où prendre rendez-vous ?



[Liste des cabinets d'imagerie agréés au dépistage organisé](#)

www.depistage-cancer.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans
Un prélèvement au niveau du col de l'utérus ("frottis")

Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin généraliste, sage-femme, laboratoire de biologie médicale

La participation aux programmes de dépistage 2023-2024

Source : CRCDC-CVL

Région Centre-Val de Loire

30,3%

Indre

28,7%

Canton de Neuvy Saint Sépulchre

28,9%



CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Détecté tôt, un cancer colorectal se soigne et se guérit mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des cas, le test est négatif et cela rassure.

Raison n°4

Le test et son analyse sont pris en charge à 100% sans avance de frais.

Raison n°5

Permet de repérer des polypes avant qu'ils ne deviennent cancéreux.

Région Centre-Val de Loire

48,4%

Indre

45,3%

Canton de Neuvy Saint Sépulchre

42,1%

CONSEILS PRATIQUES :

1 **Anticipez** : prenez rendez-vous sans attendre l'invitation pour respecter l'intervalle de 2 ans.

Notez le rendez-vous et programmez un rappel sur votre téléphone.

2 **Consultez un professionnel de santé tous les ans à partir de 25 ans.**

Restez attentive à des modifications de vos seins et parlez-en avec votre professionnel de santé

Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sont parmi les plus fréquents en France. DéTECTÉS tôt, ils se soignent mieux. Il existe des moyens simples, rapides et pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour les dépister, sans avance de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer colorectal, un test de recherche de sang dans les selles, à réaliser chez soi, permet de repérer d'éventuels polypes avant qu'ils ne deviennent dangereux.

Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une invitation pour les dépistages pris en charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65 ans (col de l'utérus), les invitations cessent, mais vous pouvez poursuivre le dépistage après discussion avec votre médecin.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ?

Adressez-vous à votre caisse d'Assurance maladie.



INVITATION

**Monsieur Maurice DESRIERS, Maire
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
Mairie 36140 MONTCHEVRIER**

Ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux,
dimanche **11 janvier 2026, à 15H, à la salle des fêtes.**

*Pour faciliter l'organisation, merci de confirmer votre présence
auprès de la Mairie au 02.54.06.35.15. ou commune.montchevrier@orange.fr*

COUPON-REONSE

INSCRIPTION ; y compris les enfants

Nom et Prénom :

Adresse :

Assistera (ont) le **11 janvier 2026 à 15 h** à la cérémonie des vœux 2026 suivie du vin d'honneur.

A Montchevrier, le

Signature,

A retourner au secrétariat de la Mairie AVANT le 02 janvier 2026

téléphone 02 54 06 35 15 – mail : commune.montchevrier@orange.fr